

DEPARTEMENT
DU RHONE

DE LA COMMUNE D'YZERON
Séance du 26 Juin 2023

NOMBRE DE MEMBRES		
AFFERENTS AU CONSEIL MUNICIPAL 15	EN EXERCICE 13	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION 13

DATE DE LA CONVOCATION : 22 Juin 2023
--

L'an deux mil vingt trois
et le vingt six juin à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette
commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par
la loi, à la Mairie, sous la présidence de Madame NELIAS Agnès,
Maire.

Etai^{ent} présents : NELIAS Agnès, AIGLON Olivier,
DAVIRON RADIX Jocelyne, CAFFIER Fabien, RULLIAT
Christian, FOURDIN Fabrice, BLUM Virginie, BELTRAN Yves,
DURAND Pierre.

Etai^{ent} absents : BARNOUD Frédérique (pouvoir à AIGLON
Olivier), DEJOUR Valérie (pouvoir à DURAND Pierre),
CHABRAN Fanny (pouvoir à CAFFIER Fabien), L'HOPITAL Guy
(pouvoir à BELTRAN Yves).

Secrétaire de séance : AIGLON Olivier

D/2023-073

Objet de la délibération : Modification du règlement du restaurant scolaire à compter de la rentrée 2023-2024

Madame la Maire présente le projet de règlement du restaurant scolaire pour la rentrée.

Le responsable du restaurant scolaire demande des ajustements au niveau du règlement intérieur comme suit :

- Paragraphe « encadrement » : pour la phrase « 1 agent pour aide au service... » supprimer « et à la cuisine » car ce n'est pas le cas.
- Paragraphe B-3 : il a été réécrit le passage sur les annulations pour grève, sortie, absences (enseignants, élèves).

Ces modifications ont été présentées en commission vivre ensemble du lundi 24 avril et celle-ci a émis un avis favorable.

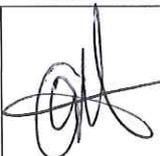
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 13 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION,

DECIDE de modifier le règlement du restaurant scolaire qui sera annexé à la présente délibération, à compter de la rentrée de septembre 2023-2024.

CHARGE Madame la Maire de l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.
Madame la Maire,

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Olivier AIGLON Secrétaire		 Agnès NELIAS Madame la Maire	
------------------------------	---	---	---

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture le : - 4 JUIL. 2023

Publication ou notification du : - 4 JUIL. 2023

Publication site internet le : - 4 JUIL. 2023

Affichage liste des délibérations le : 30 JUIN 2023